Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Dossier suivi par : I. FABREGUE** **Tél. : 01.49.55.53.65** **Mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-729** **10/09/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures : 2 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chargé(e) de mission administration des conseils (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires/Comexposium :

1 poste de commissaire général du concours général agricole (F/H) (catégorie A ou A+) à LA DEFENSE (92).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Date : 04/09/2014

Poste à pourvoir	**Chargé de mission administration des conseils (H/F)**
Catégorie d'emploi	**Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A**
Type de contrat	**Contrat de droit public à durée déterminée jusqu'au 30/06/2015**
Localisation	**Maisons Alfort (94)**
Prise de fonction	**Dès que possible**
Rémunération	***selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.***

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Mission d'administration des conseils

Missions / contexte

La mission d'administration des conseils est chargée de la préparation et du secrétariat :

- du conseil d'administration, en lien avec toutes les entités de l'agence, les correspondants des ministères de tutelle et à l'écoute du président de ce conseil ;
- des comités d'orientation thématiques placés auprès du conseil d'administration ;
- du conseil scientifique, en lien avec le directeur général adjoint scientifique et à l'écoute du président de ce conseil ;
- du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts, en lien avec le service des affaires juridiques et à l'écoute du président de ce comité ;
- de la commission scientifique spécialisée, instance d'évaluation des chercheurs de l'Agence, en lien avec le directeur général adjoint scientifique, le directeur des laboratoires et la direction des ressources humaines ;

La mission d'administration des conseils est également chargée :

- des questionnaires parlementaires, en lien avec le directeur général adjoint Ressources ;
- des distinctions honorifiques, en lien avec la direction des ressources humaines.

L'équipe est composée du chef de mission et d'un gestionnaire à mi-temps.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du Directeur général, le chargé de mission administration des conseils est chargé de piloter le secrétariat des différentes instances :

Activités

- assurer l'interface avec les parties prenantes aux différents conseils, en interlocuteur reconnu,
- traiter et relayer de manière réactive les questions des parties prenantes aux différents conseils en lien étroit avec la Direction générale,
- veiller à la bonne organisation des réunions,
- assister aux réunions des conseils et participer aux réunions préparatoires,
- en relever les conclusions et en établir les comptes rendus, en gérant le cas échéant les prestations de rédaction,
- superviser l'établissement des actes administratifs (avis, délibérations, …) et suivre l'exécution des décisions,
- contrôler les éléments nécessaires à la rémunération des membres du conseil scientifique et du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts,

Il coordonne le renouvellement des instances.

Il gère l'extranet des instances de gouvernance, informe l'intranet et développe une gestion efficace des données relatives aux instances et aux membres de ces dernières : mettre en place avec la DTI une solution informatique adaptée aux besoins de la mission (constitution d'un fichier unique des instances, gestion des données des membres, vacations, DPI, etc.).

Conditions particulières Néant

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC+5 en gestion et en sciences politiques

Expériences similaires
Expérience appréciée dans le domaine de la gestion et dans une mission de représentation institutionnelle

Compétences
- Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale
- Connaissance des organes de gouvernance de l'Agence
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique,
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)
- Force de proposition

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 25 septembre 2014

Renseignements sur le poste : Sonia Vigouroux (01 56 29 52 01)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-087 à : recrutement@anses.fr

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service des relations internationales - Bureau des échanges et de la promotion

Poste : Commissaire Général du Concours Général Agricole

CATEGORIE A/A+
A pourvoir le 1er novembre 2014, à La Défense

Le concours général agricole une marque déposée copropriété du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt [MAAF] et du Centre national des expositions et concours agricoles [CENECA]. Le poste de Commissaire général du Concours Général Agricole, CGA, est une mise à disposition auprès de la société [Comexposium] retenue par le CENECA pour mettre en œuvre le Salon International de l'Agriculture et le Concours Général Agricole.

Le Concours Général Agricole est une manifestation officielle du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt [MAAF] dont les finales ont lieu chaque année pendant le SIA. Il comprend un concours « animaux », manifestation professionnelle à fort impact grand public, un concours des produits, strictement professionnel, qui décerne des médailles aux meilleurs des produits présentés au concours (vins et boissons, huiles, miels, volailles et foies gras, huîtres...), un concours de jugement ouverts aux élèves de l'enseignement agricole et un concours des prairies fleuries.

Sous la tutelle du MAAF (DGPAAT - Service des relations internationales - Sous-Direction des échanges internationaux - Bureau des échanges et de la promotion), le Commissaire général a la responsabilité de l'organisation de l'ensemble du CGA, et est garant de la conformité de son organisation. Comexposium met à sa disposition une équipe suffisante pour assurer ses missions (au moins 5 personnes). Cette équipe bénéficie du soutien des différents services spécialisés de Comexposium (Communication, logistique, marketing, etc.) et est renforcée d'experts mis à disposition par le MAAF, pendant le salon.

Sa mission comprend d'une part la responsabilité de la bonne réalisation annuelle du concours sous tous ses aspects, et d'autre part l'atteinte des objectifs d'évolution du CGA suivants :

- Réalisation du concours annuel (animaux, produits, jugements et prairies fleuries) :
  - élaboration annuelle du règlement du CGA, publié par arrêté du MAAF,
  - organisation des phases de sélection locale pour le concours produits,
  - organisation des finales à Paris (aménagements et logistique pour l'accueil et le déroulement des différents concours, recrutements des commissaires, des juges et des jurés, indemnisations des éleveurs et des jeunes...),
  - gestion administrative et financière des concours (6.5 millions d'euros de budget annuel),
  - suivi et contrôle de la perception des redevances sur l'utilisation de la marque Concours Général Agricole,
  - maintien d'un système informatique performant.

- Principaux objectifs d'évolution du CGA :
  - participation à la sécurisation juridique du dispositif (droits de propriété et d'exploitation),
  - optimisation de la gestion financière des concours et présentation de budgets prévisionnels sur 3 ans,
  - développement de la promotion du concours et des lauréats, notamment de la Boutique en ligne,
  - pour le concours produits : poursuite de la concertation avec les Chambres d'agriculture, réalisation de bilans intermédiaires, professionnalisation et formation des jurys,
  - pour le concours animaux : poursuite de la concertation avec les organismes de sélection, optimisation de la présence des animaux tant en nombre qu'en qualité génétique.
  - Plus généralement, veiller au développement et au rayonnement de la marque CGA, notamment par le développement de nouveaux concours (prairies fleuries, concours des jeunes consommateurs,...)
  - Améliorer la promotion du concours et de la marque CGA et valorisation des lauréats par des actions de communication (partenariats, agence de presse, affichage, boutique en ligne, restaurants, etc.)

Pour remplir cette mission, le Commissaire général est l'interlocuteur privilégié des partenaires du CGA (MAAP dont services déconcentrés, CENECA, Comexposium, APCA dont réseau des Chambres, Races de France) et des professionnels concernés (France génétique élevage, organismes de sélection, organisme de défense et de gestion, interprofessions telles que la CNAOC et le CNIEL éleveurs, syndicats de producteurs...)

Qualités requises :

Sens de l'organisation et des contacts humains,
Connaissance du monde agricole et de l'élevage appréciée.
Connaissance des signes de qualité appréciée.

Lieu d'activité :

- **COMEXPOSIUM -** 70, avenue du Général de Gaulle, 92058 LA DEFENSE Cedex.

Personnes à contacter :

Wilfrid FOUSSE, Commissaire Général du CGA, COMEXPOSIUM, tél : 06 08 17 71 10
wilfrid,fousse@comexposium.com
Patrice DE LAURENS, Chef du Service des relations internationales à la DGPAAT, tél : 01 49 55 46 44, patrice.delaurens@agriculture.gouv.fr
Marie-Hélène LE HENAFF, Sous-directrice des échanges internationaux à la DGPAAT, tél : 01 49 55 45 08, marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr

Une copie du dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à la DGPAAT, SRI, Bureau des échanges et Promotion, à Colette BOURJOUX, colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr